

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 797

présenté par
M. Lefèvre, Mme Thevenot, M. Travers, Mme Brulebois, M. Fiévet, M. Marion, M. Mazars,
M. Metzdorf, Mme Riotton, Mme Vidal, Mme Vignon et M. Fait

ARTICLE 6

Supprimer

l'alinéa 27.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement prévoit de supprimer l'habilitation à légiférer par ordonnance afin d'adapter les règles relatives aux exonérations spécifiques dans les prochains mois. Une telle mesure serait contraire à l'article 34 de la Constitution.